

NOTRE entretien

La Société des Ecrivains Luxembourgeois de Langue Française

Il s'est fondé, comme on sait, l'année dernière, une Société des Ecrivains de Langue française chez nous. L'existence d'un tel groupement, qui a suscité un vif intérêt dans les milieux intellectuels tant au Luxembourg qu'à l'étranger, est pleinement justifiée dans un pays bilingue tel que le nôtre. Tous nos auteurs d'expression française ont à cœur d'adhérer à la nouvelle société qui est appelée à intervenir dans les principales questions de notre vie intellectuelle et à suppléer jusqu'à un certain point à la 3^e section de notre Institut, la section littéraire et linguistique. Lors de l'assemblée constitutive, le 8 juillet dernier, les membres présents ont offert la présidence à M. Marcel Noppeney dont l'œuvre littéraire est avantageusement connue aussi bien chez nous qu'au-delà de nos frontières. A la même occasion on a nommé secrétaire M. Mathias Tresch, auteur de plusieurs ouvrages et travaux hautement appréciés par la critique du pays et de l'étranger. C'est à lui comme au principal promoteur, depuis des années, de l'idée d'un groupement régionaliste que nous avons posé les questions qui constituent les éléments de notre enquête d'aujourd'hui.

Question : Quels sont au juste le but et la raison d'être de l'association dont les efforts sont suivis par nous, les jeunes, avec tant d'attention ?

Réponse : Nous ne sommes qu'un petit pays, il est vrai, mais indépendant et qui veut, autant que possible, manifester son indépendance en toute circonstance. Si petit que soit ce pays, il a son individualité, son caractère propre qu'il s'agit d'exprimer. Pour cela, nous voulons commencer par nous sentir les coudes en cultivant une franche solidarité et une collaboration loyale au lieu de la jalousie ombrageuse, si mesquine parfois, entre hommes de la même profession. Nous éprouvons ensuite le besoin impérieux de sortir de notre isolement et d'entrer en contact avec les sociétés littéraires de l'étranger. Unis dans une pensée commune, nous voulons collaborer avec les écrivains étrangers qui ont les mêmes aspirations et arrivent à mieux assurer la défense de leurs intérêts, que ceux-ci soient d'ordre moral ou matériel. Car les hommes de lettres, tout comme les artistes, doivent

s'unir pour faire face aux exigences de l'époque utilitaire actuelle.

Ainsi, la Société des Ecrivains Ardenais — société qui compte parmi ses adhérents des hommes très en vue comme le sénateur et ancien garde des sceaux M. Lucien Hubert, président d'honneur, l'excellent poète E. Raynaud, président, M. André Payer, qui vient d'obtenir le prix Moréas, — aux réunions de laquelle j'ai l'honneur de représenter le Grand-Duché, s'efforce avec beaucoup d'ardeur et avec un succès croissant de pratiquer un régionalisme bien compris au point de vue littéraire, artistique et même touristique. C'est elle qui, dès 1930, a contribué à donner à la fête des Amitiés Ardennaises à Luxembourg et à Echternach son éclat particulier et un grand retentissement.

Dans sa dernière séance, notre groupe s'est affilié à l'Association Internationale des écrivains de langue française, association qui a été créée en 1934 et qui organise en ce moment précisément une exposition des auteurs belges, suisses, égyptiens etc. à la librairie Stock à Paris. Nous entendons bénéficier de sa propagande et suivre cet exemple. Grâce aux relations que nous entretenons avec les associations-sœurs de l'étranger, nos écrivains arriveront, j'espère, à mieux faire connaître leurs œuvres et à développer leur champ d'activité.

Question : Par quels moyens la Société des écrivains de langue française compte-



M. Mathias Tresch en 1909

elle encore réaliser le programme qu'elle s'est tracé ?

Réponse : Non seulement nous comptons participer à l'exposition de livres d'auteurs luxembourgeois tant à Luxembourg qu'à l'étranger à l'instar de ce que l'Association Internationale est en train de faire. Non seulement nous sommes décidés à stimuler l'intérêt et le goût des jeunes par l'organisation de concours littéraires dotés de prix. Mais encore nous nous efforçons d'améliorer les conditions d'édition et de collaboration aux journaux et revues, collaboration qui ne devra plus être gratuite si elle doit relever le prestige de ceux qui savent tenir une plume. La tâche est ardue et assez ingrate, je le sais, mais est-ce une raison de ne pas s'y appliquer ?

Question : Que pensez-vous de la disparition du seul quotidien luxembourgeois de langue française ? Que fera votre association pour prêter à la nouvelle direction un concours qui semble indispensable à la création et à l'essor du nouveau journal de langue française ?

Réponse : La question est délicate et ne relève qu'indirectement de notre compétence. Certes, nos membres attachent à l'édition et à la diffusion d'un journal de langue française une importance en quelque sorte symbolique. Aussi, les efforts tentés en vue de faire revivre et durer un organe de culture française doivent-ils être secondés et l'appui de chacun d'entre nous sera assuré au journal réorganisé qui pourra devenir un puissant véhicule pour nos idées tant dans le pays que chez nos grands voisins de l'ouest. Pour autant que je suis renseigné, l'affaire est en bonnes mains...

De toute façon, je suis convaincu que l'édition d'un journal rédigé exclusivement en français peut rendre des services que ne sauraient qu'imparfaitement rendre les organes bilingues qui ne sont guère lus dans les sphères qui nous intéressent le plus, à savoir les milieux intellectuels de l'étranger. Je vous cite l'exemple des Cahiers Luxembourgeois qui, malgré leur belle tenue et leur niveau littéraire très élevé, ne sont pas aussi répandus au-delà de nos frontières qu'ils le mériteraient, parce que, pour les lecteurs français que nous visons, il y a fatalement un déchet : le texte allemand.

Question : Quelle est donc la composition de la société ?

Réponse : Selon les statuts, la société se compose de membres honoraires, de membres effectifs et de membres correspondants. Parmi les premiers figurent les écrivains qui sont d'origine luxembourgeoise et qui n'habitent pas le pays, mais qui ont gardé des accointances avec le Luxembourg. Je me fais un plaisir de vous citer entre autres les noms illustres de MM. Fr. Funck-Brentano, l'éminent membre de l'Institut de France et Jules Vannérus, archiviste à Bruxelles et historien luxembourgeois des plus estimés. Le premier est